



Captage, Stockage et Valorisation du CO₂
Une solution pour demain

[Accueil](#) >> [Le Club CO2](#) >> A propos du Club

A propos du Club

Le Club CO₂ a été fondé en 2002 à l'initiative de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), avec l'appui de l'IFP Energies nouvelles et du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui assurent son secrétariat. Depuis le 19 mars 2016, le Club CO₂ est devenu une association de type loi 1901. L'association est présidée par le BRGM avec EDF et l'IFPEN qui en assure respectivement le secrétariat et la trésorerie. Le Club CO₂ réunit les acteurs du monde industriel et de la recherche.

Il constitue un élément clé de l'organisation des actions françaises dans le domaine du captage, transport, stockage géologique et valorisation du CO₂ (CSCV). Il répond, en effet, à la nécessité de mieux fédérer les actions nationales, tout en leur donnant une meilleure visibilité.

Lieu d'échanges, d'information et d'initiatives entre ses membres dans le domaine des études et des développements technologiques en matière de CSCV, le Club encourage la coopération à l'échelle nationale entre les secteurs public et privé, et ses initiatives sont à l'origine d'un nombre grandissant de démonstrateurs et de projets de recherche.